

Convention des maires Renzo Sulli présent lors de la signature officielle

Maire d'Echirolles, 1^{er} vice-président de Grenoble-Alpes Métropole, Renzo Sulli était présent, le 5 mai au Parlement européen de Bruxelles, à la cérémonie officielle de signature de la convention des maires, une conférence annuelle créée par la Commission européenne, en présence de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, de José Luis Rodríguez Zapatero, le Premier ministre espagnol, de Jerzy Buzek, président du Parlement européen et de Ramón Luis Valcárcel Siso, le premier vice-président du Comité des régions de l'Union européenne.

La convention des Maires se traduit par un engagement démocratique en faveur de la lutte contre les changements climatiques au niveau municipal en termes de réduction des émissions de CO₂ grâce à une amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi qu'une production et utilisation plus propres de l'énergie. En signant cette convention des maires, la Ville s'engage à économiser de l'énergie, à accroître la part des énergies renouvelables et à sensibiliser ses concitoyens. Le grand objectif de ce projet est le "trois fois 20%" : "Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20% par rapport au niveau de 1990, amélioration de 20% en matière d'efficacité énergétique et augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie de 20% d'ici 2020". 80% de l'énergie est en effet consommée à l'intérieur des villes, où vit d'ailleurs 80% de la population.

Echirolles, une préoccupation de longue date

Echirolles est signataire de cette convention depuis mars 2009, dans la droite ligne des efforts qu'elle consent de longue date en matière de développement durable et, plus spécifiquement encore, dans le domaine énergétique. La ville s'est notamment engagée dans le programme Rêve d'Avenir (2009-2012) visant à atteindre ou dépasser d'ici à 2020 ces objectifs de réduction des émissions. L'Agenda 21 d'Echirolles et ses 170 actions, l'opération programmée d'amélioration thermique des bâtiments, qui a été un succès, la certification Cit'ergie ou la campagne isolation « mur, mur » qu'elle relaie s'inscrivent pleinement dans cet engagement.

Echirolles a, par ailleurs, été retenue comme ville leader du réseau CASH (the Cities Action for Sustainable Housing), un réseau de dix communes européennes qui proposent et mettent en œuvre des solutions innovantes pour la rénovation énergétique du logement social.

Les autorités locales ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le changement climatique, a-t-il été rappelé à cette occasion. Un discours dans lequel s'inscrit pleinement la Ville d'Echirolles qui avait intégré cette préoccupation dès 1995 et sa charte d'écologie urbaine.

Une forte dimension citoyenne

« Incontestablement, le meilleur garant de l'efficacité de nos actions, de leur adaptation, c'est l'association des habitants à toutes les phases, de la mise en œuvre à l'évaluation. C'est sans aucun doute la singularité de notre démarche qui a d'ailleurs été saluée par de nombreux prix ou labels nationaux et européens. Les Echirollois sont en effet associés depuis l'élaboration jusqu'à l'évaluation des actions entreprises. C'est donc l'affaire de tous ! », rappelait récemment le maire d'Echirolles. Celui-ci souhaite toutefois que *« les autorités locales ne soient pas les seules actrices des changements nécessaires en matière de développement durable et que les responsabilités des gouvernements et des autorités mondiales soient clairement rappelées »*. Il est symptomatique, selon le maire, *« que les financements européens indispensables à de nombreuses actions concrètes soient si difficiles à obtenir »*. *« L'engagement local, indispensable, doit être assorti de réponses et de moyens accessibles et disponibles pour tenir nos objectifs, ainsi que d'une volonté politique nationale qui se traduise dans les faits. »*

Chiffres clefs

Plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre est générée par et à l'intérieur des villes. 80 % de la population vit et travaille en milieu urbain, où sont consommés plus de 80 % de l'énergie.

En 2010, plus de 500 maires signeront la convention, ce qui portera le nombre de signataires à plus de 1600, répartis dans 36 pays représentant 120 millions de citoyens.

A Echirrolles, les consommations énergétiques ont diminué de 16 % entre 2004 et 2009 sur le patrimoine communal. 10 % du budget d'investissement est consacré à la réhabilitation énergétique du patrimoine.

Contact presse : Bruno Cohen-Bacrie, directeur de la communication, ville d'Echirrolles

04 76 20 56 34